

COMPRENDRE LE GÉNOCIDE ET LE STATOCIDE CONGOLAIS À L'AUNE DES GUERRES ÉCONOMIQUES : RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

« Nous massacrons vos populations, nous pillons vos richesses, nous violons vos femmes et vos filles, nous occupons vos espaces et vos terres fertiles..., mais nous ne sommes pas responsables de ce qui se passe dans votre pays ».

(Attitude de certaines puissances occidentales et des pays de la Région vis-à-vis de la RD Congo).

Introduction

**Claude
NSAL'ONANONGO,**
Docteur en Science
politique ;
Docteur en
Philosophie,
Université du
Cepromad/Kinshasa.
Spécialiste de la Région
des Grands Lacs.
claude.omelenge@etu.
univ-paris1.fr

La résurgence du mouvement politico-militaire, le M23, créé par certaines puissances occidentales et appuyé directement par le Rwanda et l'Ouganda, la nuit du 27 au 28 mars 2022 dans le territoire de Rutshuru, et la prorogation de l'embargo sur les armes contre la RD Congo, dont le texte a été proposé par la France, voté par les États-Unis et plusieurs autres pays lors de la réunion du Conseil de sécurité du 29 juin 2022, sont de véritables indicateurs qui me poussent à m'interroger sur le sens et les enjeux géoéconomiques des guerres qui sévissent en RD Congo. Cette interrogation se fonde sur le paradigme du génocide-statocide dont j'ai explicité les contours historico-épistémologiques dans mon article paru dans la Revue *Congo-Afrique* d'avril 2022¹.

Du point de vue historique, ces guerres économiques à portée génocidaire et statocidaire s'étendent à mon avis sur deux périodes majeures. La première période remonte à l'époque de l'État Indépendant du Congo en 1885, période durant laquelle la RD Congo a été considérée comme une grosse entreprise du caoutchouc au sein de laquelle travaillaient les Congolais comme des esclaves². La seconde période est celle qui commence de 1996 jusqu'à nos jours,

- 1 Claude NSAL'ONANONGO, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », in *Congo-Afrique*, 2022, n° 564, pp. 389-408.
- 2 Claude NSAL'ONANONGO, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », *art. cit.*, p. 404.

période durant laquelle, sous l'initiative des États-Unis, plusieurs pays d'Europe et ceux de la Région des Grands-Lacs, décident d'envahir la RD Congo, en changeant les acteurs et leurs noms selon les périodes et les expéditions militaires : d'abord avec l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) en 1996 ; ensuite avec le Mouvement de libération du Congo (MLC) et le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), en août 1998 ; avec le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) en 2007 ; et enfin, avec le Mouvement du 23 mars en 2012 et en 2022. Le nombre de Congolais massacrés depuis l'époque léopoldienne jusqu'à nos jours par ces guerres économiques dépassent largement 40 millions. C'est là la portée du génocide. Et comme ces guerres détruisent les fondements de l'État congolais, ses outils régalien et son fonctionnement, elles conduisent à sa disparition : c'est tout l'enjeu du statocide.

Ce qui me paraît certain est que les Congolais ont déjà perçu et pris au sérieux les enjeux et les jeux néfastes de ces guerres économiques dont leur pays est victime. Ils savent que les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Canada, la Norvège, la Belgique, etc. et leurs gendarmes de la Région que sont le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, etc. veulent que la RD Congo demeure cette « poudrière³ » et ce « Far West⁴ », qui fait d'elle, contre le gré de ses citoyens, la vache à lait de toutes les économies du monde. Je dirais que certaines puissances occidentales, les multinationales ainsi que les pays de la Région ne viennent pas en RD Congo pour construire une quelconque démocratie, ou pour promouvoir une certaine stabilité comme elles le font croire à une certaine opinion naïve. De même, le Rwanda ne fait pas la guerre à la RD Congo pour chercher les Interahamwe ou mieux les FDLR comme il aime le clamer. L'Ouganda non plus ne mène pas la guerre en RD Congo contre les ADF qu'il dit déstabiliser son gouvernement. Tous ces pays impudents de la Région et leurs mentors cyniques occidentaux viennent voler les mines d'or et de coltan. Et comme ce vol de matières premières est illégal, ces pays massacrent les populations civiles, les chassent de leurs milieux naturels, violent leurs femmes et leurs jeunes filles, enrôlent les enfants au sein de leurs armées, etc. D'où le fait que la déliquescence de l'économie congolaise se réalise par le moyen des guerres atroces, pérennes et ciblées, avec des acteurs militaires et paramilitaires divers, dont les conséquences sont le génocide et le statocide.

3 Une « poudrière » évoque une région où rébellion et violence sont fréquentes, déclenchées à la moindre étincelle de ressentiment. Tandis que l'expression « Far West » de l'Afrique, renvoie à une zone de non-droit, de front pionnier riche en ressources. Lire à ce sujet Emmanuel LUBALA MUGISHO, « La situation politique au Kivu : vers une dualisation de la société », in *L'Afrique des Grands Lacs* 1997, pp. 307-333 ; Jean-Claude WILLAME, « Kivu : la poudrière », in Colette BRAECKMAN, Marie-France CRO, Gauthier DE VILLERS et alii, *Kabila prend le pouvoir. Les prémices d'une chute, la campagne victorieuse de l'AFDL : le Congo d'aujourd'hui*, Bruxelles, GRIP et Complexe, 1998.

4 Pierre LUMBI, « Guerre en RDC : enjeux économiques - intérêts et acteurs », in *Observatoire Gouvernance Transparence*, Kinshasa, OGT, 10 avril 2000, inédit.

Plusieurs spécialistes ont donné leurs positions sur ces guerres économiques imposées à la RD Congo. Roland Marchal et Christine Messiant ont estimé que c'est avec la fin de la guerre froide que la géopolitique mondiale a été modifiée de fond en comble. L'une des conséquences majeures de cette modification fut l'accaparement des richesses naturelles de la RD Congo par les occidentaux et surtout par les États-Unis d'Amérique⁵ : toutes les forces militaires et/ou politico-militaires se sont jumelées et ont envahi la RD Congo depuis 1996 jusqu'à ce jour, le but étant de piller les richesses par le moyen de la guerre⁶. Alphonse Maindo Monga pour sa part pense que ces guerres économiques ont fait de la province de l'Ituri un *Far West* où l'armée ougandaise fait et défait les rois au gré des intérêts économiques de son pays et ceux des États-Unis. Cette armée prédatrice occupe les zones minières et pille des ressources minérales, avec la complicité des milices ethniques, des bandes armées rivales qu'elle soutient⁷. Stephen Jackson a constaté qu'en RD Congo, les provinces du Nord et du Sud-Kivu sont devenues la poudrière, étant donné que l'exploitation illégale des minerais par les grandes puissances, opérationnalisée par les armées des pays voisins, depuis le Président Joseph-Désiré Mobutu jusqu'à ce jour, fait à ce que l'économie entraîne la violence, et qu'à son tour la violence nourrisse l'économie⁸.

L'originalité de cette réflexion réside dans son objectif qui consiste à vérifier, à l'aune des faits, le lien entre l'économie et les guerres qui conduisent au génocide et au statocide à l'Est de la RD Congo. D'où l'hypothèse suivante : en explicitant la notion de « guerres économiques », les Congolais dénicheront les causes et les acteurs qui sont à l'origine des guerres récurrentes à l'Est de leur pays. Conséquemment, ils seraient en mesure d'organiser une véritable résistance. À tous les niveaux ! D'où les questions suivantes : que faut-il entendre par « guerres économiques » ? Quelles sont les conséquences qui résultent de ces guerres économiques menées par certaines puissances occidentales cyniques et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs ? Comment les Congolais devraient-ils organiser leur résistance et quels sont les jeux de cette résistance ?

La réponse à ces questions comme à tant d'autres qui leur sont similaires m'exige d'articuler cette réflexion en trois principaux points. Au premier point, je définis les « guerres économiques », en explicitant leur portée géopolitique. Au deuxième, je tente de démontrer comment ces guerres économiques ont, dans le contexte congolais, des conséquences génocidaires

5 Roland MARCHAL et Christine MESSIANT, « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », in *Critique internationale* 2003, n°18, Vol. 1, pp. 91-112.

6 François LAYINDA, « Les ressources naturelles comme principal facteur du panorama belligérant dans Grands Lacs Africains », in *Iréniées* décembre 2015.

7 Alphonse MAINDO MONGA NGONGA, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », in *Politique Africaine* 2003, n° 18, Vol. 1, pp. 181-1992.

8 Stephen JACKSON, « "Nos richesses sont pillées" ! Economie de guerre et rumeurs de crimes au Kivu », in *Politique africaine* 2001, n° 84, Vol. 4, pp. 117-135.

et statocidaires. Et comme les Congolais ne peuvent pas demeurer dans l'inertie au regard de la situation statogénocidaire qui leur est imposée par ces guerres, j'indiquerai, au troisième point, les lieux à partir desquels une résistance pourrait se penser et se mener. La conclusion viendra récapituler les idées majeures, en ouvrant les perspectives pour une réflexion ultérieure.

I. Les guerres économiques : définitions et portée géopolitique

Les origines théoriques de l'expression « guerres économiques » sont peu connues. Cependant, on la rencontre dans certains courants de l'économie politique internationale depuis les années 1990, en l'occurrence chez certains historicistes allemands du XIX^{ème} siècle, ainsi que dans le courant marxiste. Sans décrypter les méandres de sa complexité, je m'appuierai sur les positions de Carl Schmidt⁹, d'Éric Bosserelle¹⁰, de Fanny Coulomb et Jacques Fontanel, ainsi que celles d'Éric Bosserelle¹¹ pour déployer les harmoniques de mon propos. Carl Schmidt établit une distinction entre la guerre économique et la guerre militaire. La guerre économique est, selon lui, une « catégorie de guerre réservée aux actions entreprises par des agents économiques contre la volonté d'autres agents opérant sur le même champ, à l'occasion des transactions portant sur des biens économiques privés qui se déroulent entre les firmes »¹². Quant à la guerre militaire, il maintient qu'elle est faite entre les nations. En d'autres termes, elle est « le prolongement de la politique par d'autres moyens »¹³. Avec les guerres économiques, c'est la puissance militaire qui devient la source de la dynamique économique. Dans ce cas, la stratégie économico-entrepreneuriale et la stratégie militaire sont deux domaines distincts et indépendants.

Mais Fanny Coulomb et Jacques Fontanel estiment que la notion de « guerres économiques » ne dispose d'aucune définition précise : elle est floue, complexe et ambiguë¹⁴. Ils pensent toutefois que la guerre économique est souvent considérée comme une guerre commerciale, au sens « d'affrontements qui opposent au moins deux pays au moyen d'instruments qui ont d'ailleurs évolué au fil du temps »¹⁵. Ils pensent par ailleurs

9 Carl SCHMIDT, *Penser la guerre, penser l'économie*, Paris, O. Jacob, 1991.

10 Éric BOSSERELLE, « Guerres, transformation du capitalisme et croissance économique », in *L'économie hétérodoxe en crise et en critique. L'Homme et la société*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 219-249 ; « Les guerres et le Kondratiev : faut-il redouter l'échéance de 2020-2030 ? », in *Économie appliquée*, 2009, tome LXII, n° 4, pp. 35-72 ; « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? », in *Revue Française de Socio-Économie*, 2011 n° 8, vol. 2, pp. 167-186.

11 Éric BOSSERELLE, « Guerres, transformation du capitalisme et croissance économique », *art. cit.*

12 Carl SCHMIDT, *Penser la guerre, penser l'économie*, *op. cit.*, p. 47.

13 Grégory CHIGOLET, « L'armée, la guerre et les politiques de défense : fondements et controverses économiques », in *Inflexion*, 2014, n° 26, vol. 2, p. 163.

14 Fanny COULOMB et Jacques FONTANEL, « Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale », in Pierre BERTHAUD et Gerard KEBABDJIAN (dir.), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, (« Coll. Recherches »), 2006, pp. 190-201.

15 Fanny COULOMB et Jacques FONTANEL, « Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale », *art. cit.*, pp. 199-201.

qu'elle pourrait se comprendre selon une acception stricte et rigoureuse d'une part, et selon une acception générale et relative d'autre part. Au sens strict et rigoureux, on parle de « guerres économiques » du moment que « des États sont disposés à subir une perte de leur propre bien-être pour atteindre des objectifs politiques ou stratégiques, ou encore lorsque des mesures économiques accompagnent un conflit militaire (embargos, boycotts, etc.) »¹⁶. De ce point de vue, elles deviennent des outils et des instruments utilisés par les États dont la visée est d'atteindre des objectifs qui ont une portée essentiellement politique. Au sens large et relatif, les « guerres économiques » se rapportent à une armature d'actions menées par des firmes et/ou par des États « dans le but d'obtenir (ou de maintenir) un (des) avantage(s) concurrentiel(s) dans les domaines industriels et commerciaux »¹⁷. Éric Bosserelle avance cinq raisons qui expliquent et justifient l'existence des guerres économiques entre puissances au cours de ces vingt dernières années, à savoir¹⁸ :

- le durcissement de la concurrence causé par l'augmentation du nombre de pays industrialisés ;
- les délocalisations massives d'activités industrielles dans les zones à faibles coûts salariaux ;
- la réduction des ressources énergétiques, accélérée par la croissance de la Chine et de l'Inde ;
- le différentiel de développement des économies en matière de technologies de l'information ;
- les tentatives de standardisation des modes de vie et les conflits de civilisation.

Je pense que dans le cadre des guerres économiques que mènent les firmes et les États occidentaux et ceux de la Région des Grands Lacs en RD Congo, le recours aux nouvelles technologies de l'information et de communication est accompagné de la course aux armements et à leur trafic. En d'autres termes, ces guerres économiques sont d'un genre nouveau, d'autant plus que les armées étrangères et les organisations non-gouvernementales qui sont engagées se servent de nouvelles technologies pour piller illégalement les richesses du sol et du sous-sol, en massacrant les populations civiles et en déstructurant l'État. Ainsi donc, la révolution technologique offre aux pays agresseurs de la RD Congo de nouvelles armes et de nouvelles potentialités pour qu'ils accomplissent en toute quiétude le génocide et le statocide. Le contexte congolais vient en quelque sorte contredire le point de vue classique selon lequel la guerre au sens fort, « n'est plus un instrument de gestion des conflits entre les États car, d'une part, elle est devenue trop coûteuse et, d'autre part, parce que l'essor de la

16 *Ibidem*.

17 *Ibid.*, p. 201.

18 Éric BOSSERELLE, « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? », *art. cit.*, p. 172.

démocratie représente un facteur de paix »¹⁹. Car, la RD Congo est devenue le terrain où se mènent des guerres et des rivalités entre les États, guerres et rivalités qui se déplacent « du terrain politique à celui de l'économie²⁰ », la géoéconomie ayant pris le pas sur la géopolitique.

II. Les guerres économiques en RD Congo : Acteurs et caractéristiques

Les guerres économiques menées par certaines puissances occidentales cyniques et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs en RD Congo sont une apocalypse au sens fort et strict du mot, en raison de la multiplicité d'acteurs qui interagissent et de diverses caractéristiques par lesquelles elles se déclinent.

I. Les acteurs cyniques et impudents des guerres économiques en RD Congo

Les guerres économiques imposées à la RD Congo remontent, ainsi que je l'ai noté ci-haut, à l'époque léopoldienne (1885-1908), avec la guerre dite de « caoutchouc »²¹. Elles sont prolongées, en devenant de plus en plus âpres et rudes après le génocide rwandais de 1994. À partir de ce génocide, certaines grandes puissances à la tête desquelles se trouvent les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, etc. ont levé l'option de mener une série de guerres dures et coriaces, avec des acteurs militaires et paramilitaires, en l'occurrence la Monusco, Médecins sans frontières, Human Rights Watch, Amnesty International, etc. contre la RD Congo, en raison des richesses du sol et du sous-sol dont elle regorge. Ces pays font commencer ces guerres en faisant d'abord entrer un million de Rwandais munis de leurs kalachnikovs dans la ville frontalière de Goma ; ils soutiennent ensuite les armées rwandaise, ougandaise, burundaise en instruction, en fonds (argent), en renseignement et en matériels militaires ; ils montent et organisent des expéditions militaires à visée économique, dont les plus cyniques furent : l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, le Rassemblement congolais pour la démocratie, le Mouvement de libération pour le Congo, le Congrès national pour la défense du peuple. Ils appuient de nos jours le Mouvement du 23 mars ; soutiennent les *Allied Democratic Forces*, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda. Ils collaborent avec certains groupes armés locaux comme la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et les Mai-Mai dans toutes leur diversité. Ces acteurs militaires et paramilitaires n'ont d'autre objectif que de piller illégalement les richesses du sol et du

19 Éric BOSSERELLE, « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? », *art. cit.*, p. 174.

20 *Ibidem*.

21 Claude NSAL'ONANONGO, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », *art. cit.*, p. 404.

sous-sol congolais par le moyen de la guerre²². On comprend pourquoi toutes les guerres qu'ils mènent en RD Congo sont longues et polymorphes, guerres qui ont causé plusieurs millions de morts (plus de 20 millions selon certaines sources), et qui font de la RD Congo l'une des plus grandes boucheries humaines que l'humanité ait connues après les deux guerres mondiales. Bref, les guerres statogénocidaires qui sont menées en RD Congo portent une sérieuse entrave à la reconstruction du pays et à son développement ; elles constituent une menace pour sa stabilité : aujourd'hui plus que jamais le pays est la poudrière de l'Afrique Centrale²³.

Je pourrais évoquer quelques faits de portée économique qui s'observent sur le terrain, qui sont liés à ces guerres économiques.

J'évoquerai d'abord les opérations économiques du réseau d'élite congolaise à l'Est qui sont, hier comme aujourd'hui, gérées par le Bureau Congo de l'Armée patriotique rwandaise. Cette armée assure, depuis 1998, la liaison entre les activités commerciales et militaires du Rwanda en RD Congo. En fait, si les recettes et les dépenses du Bureau Congo de l'Armée patriotique rwandaise furent considérables à l'époque de la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie, c'est parce qu'elles étaient inscrites « à un compte strictement distinct du budget national du Rwanda. Selon une source fiable associée à ce bureau, ces recettes du Bureau Congo ont servi à financer 80 % des dépenses totales de l'Armée patriotique rwandaise en 1999. [C'est pourquoi] dans le budget officiel du Rwanda pour 1999, un montant de 80 millions de dollars était alloué à l'armée²⁴. » Il n'a pas été étonnant de constater à ce sujet que l'apport du Bureau Congo aux dépenses militaires du Rwanda ait été de l'ordre de 320 millions de dollars. Ces activités financées par les recettes provenant de minerais de guerre ont considérablement influencé la prise des décisions nationales en ce qui concerne surtout le domaine militaire au Rwanda. Bref, le réseau d'élite congolaise entretient d'étroites relations économique-commerciales avec les réseaux criminels transnationaux, y compris avec ceux de Viktor Bout. La preuve est que les avions de Viktor Bout sont utilisés à diverses fins, y compris dans le transport de coltan et de cassitérite ; le transport de fournitures à destination des mines et le transport de soldats et de matériel militaire²⁵.

Je dirai ensuite que l'armée ougandaise qui dirigeait le Mouvement de libération du Congo, soutenue par Washington, a bâti une République bananière en Ituri, en alimentant les conflits interethniques qui ont une visée purement économique. Devenus le fonds de commerce politique

22 *Ibid.*, p. 400.

23 Roland POURTIER, « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », in *EchoGéo* [En ligne], sur le vif, mis en ligne le 21 janvier 2009, consulté le 28 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/10793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.10793>.

24 *Ibidem*.

25 Pierre PEAN, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, op. cit., p. 461.

et économique d'une certaine élite inconsciente de l'Ituri, ces conflits permettent aux puissances occidentales et Régionales de trouver des soutiens locaux. Ces derniers se constituent en canaux qui servent à masquer l'occupation des armées étrangères, dans leur sale besogne du pillage illégal des minerais. Un autre fait est qu'en Ituri, des milices ethniques et des bandes armées rivales soutenues par différents clans de l'armée ougandaise, sèment la terreur qui conduit à l'affaiblissement considérable du système économique de cette partie Orientale. De nos jours, la province de l'Ituri, très riche en minerais et en produits agropastoraux, en bois, en café, et peut-être en pétrole, etc. est un *Far West* qui attire trafiquants et prédateurs occidentaux en quête de fortune pour nourrir leurs économies. On comprend pourquoi les deux principaux lieutenants impudents des puissances occidentales dans la Région des Grands Lacs s'étaient auparavant répartis des zones d'influence : la partie Nord et Nord-Est a été attribuée à l'Ouganda, le reste du territoire a été octroyé au Rwanda. Kisangani étant la seule ville où coexistaient les deux armées prédatrices et génocidaires, c'est la raison pour laquelle, par trois fois, elles s'y sont battues²⁶. D'où l'idée selon laquelle l'économie congolaise, basée fondamentalement sur les ressources minières, est sérieusement paralysée par les guerres récurrentes et l'insécurité persistante. Ainsi, l'exploitation illégale des ressources naturelles, comme moyen de financement des guerres, constitue, hier comme aujourd'hui, la finalité et donc, la cause de leur perpétuation et de leur enracinement sur le sol congolais²⁷. Ceci étant, par quoi se caractérisent les guerres économiques menées par certaines puissances occidentales et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs africains en RD Congo ?

2. Les caractéristiques des guerres économiques en RD Congo, les « guerres de ressources »

S'il s'avère que les guerres économiques reflètent les rapports de force non militarisés dont dépend « la survie d'un pays ou d'un peuple tout comme la recherche, la préservation et l'accroissement de puissance en sont les principaux éléments déclencheurs²⁸ », nous dirions que c'est dans le contexte congolais que cette affirmation ne se vérifie pas lorsqu'elle est confrontée à la réalité du terrain. Car, ces guerres se rangent du côté de ce que les spécialistes appellent les « guerres pour les ressources », celles menées par les pays occidentaux au cours des années 1990²⁹. Il faudrait entendre par

26 Alphonse MAINDO MONGA NGONGA, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », *art. cit.*, pp. 181-183.

27 Roland POURTIER, « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », in *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 21 janvier 2009, consulté le 28 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/10793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.10793>.

28 Christian HARBULOT, *Comment travailler sur l'absence d'histoire*, chronique du 7 novembre 2012, www.lesinfluences.fr.

29 Claude SERFATI, « Économies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisa-

« guerres de ressources », les divers conflits armés qui engagent plusieurs acteurs, et impliquent diverses ressources naturelles dont « l'extraction, la transformation et le commerce génèrent des revenus. Il s'agit donc principalement des ressources minérales et énergétiques, bien que d'autres ressources (par exemple celles de la drogue) soient également des facteurs de violence armée »³⁰. Qu'il me soit permis de décliner quelques éléments caractéristiques de ces guerres économiques dans le contexte congolais.

Ce sont des guerres pérennes, dont les espaces opérationnels se transforment en zones de non droit. En effet, comme elles sont structurelles, organisées et déclenchées par certaines puissances occidentales et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs, ces guerres ne sont menées généralement que dans la partie Est de la RD Congo. Ces auteurs et acteurs militaires ont causé hier et aujourd'hui un véritable statocide, doublé d'un lent génocide, dans leur sale besogne du pillage illégal des ressources minérales, du remplacement des populations congolaises par les populations tutsi venues de Kigali, de Kampala, de Bujumbura, de Nairobi, et par d'autres nilotiques venus des deux Soudans³¹. Pour pérenniser ce pillage de ressources minérales, ils militarisent à outrance la région orientale du pays, en créant périodiquement des rébellions d'une part et, en soutenant des groupes armés locaux d'autre part.

Ce sont des guerres géolocalisées, dont la région se transforme en une zone consacrée au trafic d'armes. Pour alimenter ces guerres, les multinationales, leurs pays, ainsi que leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs, aidés par la Monusco, commercialisent les armes. J'ai toujours pensé qu'il existe un lien profond entre le trafic d'armes, la possession d'armes et l'éclatement des guerres³². Selon un rapport du Groupe de recherche et d'information pour la paix et la sécurité sur la RD Congo de 2011, deux groupes d'acteurs trafiquent les armes en RD Congo : d'une part les acteurs africains avec le Rwanda, l'Ouganda, la Namibie, le Burundi et, d'autre part les acteurs occidentaux comme la Belgique, la Bulgarie, la Russie, etc. Le trafic d'armes reste ainsi le facteur qui prépare le déclenchement des guerres économiques et les entretient, étant donné que les armes d'une guerre en cours de résolution sont, pour la plupart des cas, recyclées dans une autre guerre. Georges Berghezan cite le Belge Ronald Rossignol qui, au début de la guerre menée par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo contre Joseph-Désiré Mobutu, leur livrait des armes venant de Slovaquie. Il mentionne également le nom de Ronald De Smet, ancien bras droit de

tion », in *Annuaire suisse de politique de développement* 2006, n° 25-2, pp. 107-126.

30 Audrey AKNIN et Claude SERFATI, « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », in *Monde en développement* 2008, n° 143, vol. 3, p. 27.

31 Jason STEARNS, « L'ancrage social des rébellions congolaises approche historique de la mobilisation des groupes armés en République Démocratique du Congo », in *Afrique contemporaine* 2018, n° 265, Vol. 1, pp. 11-37.

32 Mamadou ALIOU BARRY, *Guerres et trafics d'armes en Afrique : Approche géostratégique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 76.

Bout qui, après avoir été, sous le Président Joseph-Désiré Mobutu, pilote de Bemba Saolona, se livrait au trafic d'armes dans la partie Orientale de la RD Congo. Je devrais également noter qu'à partir de 2002, le Mouvement de libération du Congo bénéficiait des armes et munitions en provenance de Libye. Bref, en RD Congo, les armes utilisées par les armées étrangères, par les groupes armés étrangers et locaux, proviennent généralement de pays d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Slovaquie, Lettonie, Roumanie, Croatie, etc.) et de pays asiatiques comme la Chine ou la Corée du Nord, ainsi que d'Afrique du Sud³³.

Ce sont des guerres dont le viol des femmes, des jeunes filles, et l'enrôlement d'enfants soldats sont utilisés comme armes statogénocidaires. En effet, pour mieux exploiter illégalement les minerais et d'autres richesses du sol dont ils ont besoin, pour remplacer les populations congolaises par celles qu'ils amènent d'autres capitales de la Région des Grands Lacs, c'est l'arme fatale du viol qui est utilisée prioritairement. Après ses enquêtes, Véronique Moufflet a révélé que la grande partie des femmes de plusieurs villages à l'Est de la RD Congo ont été violées par les armées étrangères. Le caractère collectif de ces viols leur confère une finalité génocidaire. Pire encore, ces viols sont commis sur les vieilles femmes et les enfants : les frères ou les pères sont forcés d'assister ou même de participer. Ce qui est frappant est que les jeunes filles d'un village ou d'un quartier sont kidnappées et gardées comme esclaves sexuelles dans les campements des militaires avant d'être abandonnées mortes ou vivantes dans une fosse³⁴ etc. Quant aux jeunes filles violées, « largement touchées par les agressions sexuelles, (elles) perdent leur virginité et ne sont plus mariables selon les codes culturels habituels. Tous les habitus assurant la reproduction de la communauté sont ainsi fragilisés et mis en danger³⁵ ». Quelle attitude les Congolais devraient-ils cultiver vis-à-vis de ces guerres économiques dont ils sont victimes ?

III. Inscrire la résistance congolaise au cœur du civisme : l'érection d'un Mémorial pour les victimes des guerres et la création d'un Tribunal international pour la RD Congo

Puisque leur pays est victime d'une prédation cynique et impudente, les Congolais doivent organiser leur résistance, en cultivant un patriotisme et un nationalisme de haute tension. Cette résistance devrait aussi se concrétiser par certaines actions concrètes, en l'occurrence la désignation de leurs ennemis et le choix de leurs nouveaux amis ; la création et la

³³ Georges BERGHEZAN, *Transferts et trafics d'armes vers la RDC*, Bruxelles, Note d'analyse du GRIP, 2007, p. 2.

³⁴ Véronique MOUFFLET, « Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo », in *Afrique contemporaine* 2008, n° 227, Vol. 3, pp. 121-122.

³⁵ *Ibid.*, p. 122.

construction d'un Mémorial pour les victimes de leur génocide. Ils doivent enfin militer pour que soit mis sur pied un Tribunal international pour la RD Congo, qui jugerait tous les crimes de génocide et les autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

1. Le civisme et l'esprit de sacrifice au cœur de la résistance congolaise

Les guerres économiques qui amènent les armées étrangères au massacre des populations congolaises (génocide) depuis l'époque léopoldienne jusqu'à nos jours ont toujours été déstabilisatrices de l'Etat dans ses fondements, ses outils régaliens, son administration et ses institutions (statocide). Au regard de cette situation hideuse, les Congolais doivent vivement résister. Ils doivent barrer la route aux prédateurs en développant au plus haut niveau un civisme nationaliste et un esprit de sacrifice. Ce nationalisme se traduirait dans les actes que chaque Congolais devrait poser pour la défense de ses concitoyens et pour la protection de l'intégrité de son territoire. Cette conviction l'amènerait à sacrifier sa vie, pour que les autres Congolais vivent dans la dignité. Je suggère que ce civisme de haute tension, ce nationalisme d'envergure ainsi que cet esprit de sacrifice soient enseignés à tous les niveaux : au niveau maternel, primaire, secondaire et universitaire. Ils doivent également être enseignés dans d'autres lieux symboliques comme les églises, les mosquées, les associations, les bosquets d'initiation à la mystique, les familles³⁶, etc.

Ceci ne va pas sans implications concrètes du point de vue géopolitique, géoéconomique et au plan géostratégique. Ainsi, l'administration de Kinshasa ne devrait pas proposer toutes les solutions ; elle ne devrait pas non plus signer tous les accords avec les pays prédateurs, accords qui accentueraient le génocide et le statocide ; elle ne devrait nullement faire venir sur le sol congolais toutes les armées de la Région des Grands Lacs, alors qu'elles sont les principales actrices de ces guerres statogénocidaires. La résistance dans le contexte de ces guerres de prédation se comprend à la fois comme « la conscience d'une finalité différée et un besoin immédiat d'existence et de survie³⁷ », une façon pour les Congolais, en tant que peuple et en tant que nation, de s'inscrire et de s'enraciner nécessairement dans le présent de leur histoire. Il s'agit également, pour eux, de se projeter dans l'avenir qu'ils veulent construire, en fonction du déroulement général de ces guerres économiques qui sont internationalisées. Cette résistance devrait également se traduire aussi bien dans les discours que dans les actions à tous les niveaux, en se constituant en un projet national commun, déployé sur trois horizons de temporalité : d'abord, l'horizon de la libération

36 Claude NSAL'ONANONGO, « La famille : lieu d'engagement politique en Afrique. La constitution des sujets éthiques comme "diaconie politique" », in *Revue Africaine des Sciences de la Mission* 2015, n° 38, Vol. XX, pp. 127-144.

37 Robert FRANK, « Identités résistantes et logiques alliées », in *Les Cahiers de l'IHTP* 1997, n° 37, p. 76.

de la patrie occupée par les Rwandais, les Ougandais, les Burundais, les Kenyans, les Soudanais qui sont les gendarmes avérés de certains pays occidentaux, comme temporalité spécifique de l'action résistante ; ensuite, la construction d'un ordre institutionnel et communautaire au sein de laquelle l'armée jouerait un rôle clef, pour que la RD Congo retrouve sa place parmi les nations de la Région des Grands Lacs et celles du monde ; enfin, l'horizon de l'humanité libérée, celui d'un humanisme utopique et généreux, un humanisme socialiste qui implique dialogue et souverainisme, au sein d'une synthèse créatrice. Les Congolais, où qu'ils soient, sont donc invités à poser les actions concrètes pour donner forme à cette résistance.

2. Les pratiques concrètes de la résistance congolaise

Ainsi que je l'ai noté précédemment, les pratiques de résistance devraient se penser au sein de tous les espaces qui amèneraient les Congolais à créer des dissidences novatrices et des révoltes constructrices en vue d'un autre Congo possible³⁸. En tant que dissidence novatrice et révoltes constructrices, la résistance devrait se traduire *d'abord* par des manifestations de grande portée, avec des messages clairs adressés aux puissances occidentales et à leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs africains, qui pillent illégalement les ressources du sol et du sous-sol, et qui occupent certains territoires congolais. *Ensuite*, par l'écriture de l'histoire de leur génocide dénié par certaines grandes puissances occidentales, et leurs bons gendarmes de la Région des Grands Lacs. En d'autres termes, les Congolais doivent écrire l'histoire tragique de leur génocide qui a commencé depuis l'époque léopoldienne, et qui continue son cours jusqu'à ce jour, génocide qui compte plus de 20 millions de morts, d'après plusieurs analystes. L'écriture de cette histoire constitue pour eux un défi de grande taille car, elle doit articuler, à mon avis, trois perspectives.

D'abord, *la perspective historico-culturelle*, qui consiste à faire prévaloir la diversité culturelle et ethnique comme atout majeur qui ferait la grandeur de la RD Congo, diversité qui rend compte de sa taille géographique et de son envergure démographique. Diversité qui pourrait être le limon pour la construction d'un pays plus fort et plus beau qu'avant ; diversité qui pourrait constituer le levier sur lequel on peut s'appuyer pour se tenir debout, en vue de continuer la résistance !

Ensuite, *la perspective économique*, celle qui consiste à réveiller la conscience des Congolais qui est meurtrie du fait que leurs richesses du sol et du sous-sol sont pillées et volées par certains pays occidentaux et leurs gendarmes de la Région des Grands Lacs, richesses qui ennoblissent leurs nations en paupérisant la leur (la RD Congo).

³⁸ Claude NSAL'ONANONGO OMELENGE, *Le christianisme à l'épreuve des défis sociopolitiques de la Région des Grands Lacs*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Enfin, *la perspective idéologico-politique*, celle qui consiste à faire savoir aux Congolais que certains gouvernements européens et américains ainsi que la Communauté internationale mentent lorsqu'ils lient la présence des armées rwandaise et ougandaise à la question sécuritaire : leur objectif réel consiste à se procurer des matières premières et, en contrepartie, donner une partie du pays qui servirait à la création d'un Tutsiland³⁹. Tel est l'enjeu et le jeu de la balkanisation. Une autre action concrète, c'est l'érection d'un Mémorial pour les victimes de ces guerres génocidaires.

3. La création et l'érection d'un Mémorial pour les victimes de ces guerres

La création et l'érection d'un Mémorial pour les victimes de ces guerres économiques et l'instauration d'une journée de commémoration qui s'inscrira et qui nourrira la mémoire de la résistance congolaise, constitue le troisième axe de cette résistance congolaise. Ce Mémorial rappellera aux générations présentes et futures les atrocités dont leur pays a fait l'objet. Quant à la Journée commémorative, les Congolais se rappelleront de leurs concitoyens massacrés avec la complicité de la nébuleuse Communauté internationale, mise en place par certains pays membres du Conseil de sécurité : plus de 20 millions de Congolais massacrés à cause de ces guerres économiques ne doivent pas être oubliés. C'est à travers ce Mémorial que les Congolais feront le deuil pour leurs morts et les glorifieront puisqu'ils ont été assassinés par le seul et le simple fait que leur pays regorge de richesses dont ont besoin les grandes économies du monde. Bien plus, ce Mémorial constituera pour les Congolais le lieu où le vivre-ensemble se forgera et se consolidera en pacte de solidarité et de cohésion nationale, en vue de la résistance. Ce sera également le lieu où les Congolais se souviendront toujours de toutes les victimes : femmes et jeunes filles violées, dont l'âge varie entre 3 à 61 ans d'une part et, d'autre part, des enfants enrôlés par la force au sein des armées étrangères, à qui ces armées demandent de se constituer en ennemis de la République. D'où l'exigence de créer un Tribunal pénal international pour la RD Congo.

4. La création d'un Tribunal pénal international pour la RD Congo

La création d'un Tribunal pénal international pour la RD Congo constitue le quatrième axe autour duquel devrait se déployer la résistance congolaise. Les mécanismes de fonctionnement de cette juridiction pénale seront pensés et organisés par les Congolais eux-mêmes, avec la collaboration et l'appui de certains partenaires qui n'étaient pas impliqués dans ces guerres économiques statogénocidaires. Il s'agit ici d'une justice dite transitionnelle, dont la répression serait pénale, visant à reconnaître

39 Guy DIOMI NDONGALA, *Créer un « état tutsi » dans les Grands Lacs ? Une question à l'épreuve du droit international*, Paris, L'Harmattan, 2010.

les droits des Congolais, le but étant de reconstruire le tissu social distordu par ces guerres. Une telle justice exige la participation réelle des victimes congolaises d'une part et, d'autre part, que de véritables réformes législative et institutionnelle soient engagées, pour que les auteurs locaux, régionaux et internationaux soient poursuivis et punis, conformément à la loi et au droit⁴⁰. De nos jours, la création d'un Tribunal pénal international pour la RD Congo figure parmi les préoccupations majeures des Congolais, d'autant plus que les agressions statogénocidaires des armées étrangères sont récurrentes et ne font l'ombre d'aucun doute. C'est donc avec la poursuite des auteurs de ces guerres que le vrai deuil pourrait commencer. Il n'y a pas de réconciliation sans justice, a-t-on toujours dit ! De ce qui précède, les Congolais devraient, de ce contexte de guerres génocidaires et de statocidaires, désigner leurs ennemis, en choisissant leurs amis, au niveau Régional et international.

5. Les Congolais doivent désigner leurs ennemis et choisir leurs amis

Le choix entre amis et ennemis en géopolitique revêt une portée dialectique ; il s'inscrit et déploie ses harmoniques dans une réflexion stratégique. Ceci exige que les Congolais se définissent eux-mêmes, c'est-à-dire ce qu'ils sont, leur identité, ce qui leur permettrait de mieux connaître leurs ennemis et de choisir en même temps leurs amis⁴¹. Ces guerres économiques de portée statogénocidaire sont, de mon point de vue, un moment qui exige à l'administration de Kinshasa et à ses populations de désigner leurs ennemis, en choisissant leurs amis. S'ils avaient encore quelque confusion au sujet de ceux qui doivent être considérés comme leurs ennemis et de ceux qui peuvent être rangés du côté de leurs amis, je dirais que le voile a été levé, les masques sont tombés, une fois encore en 2022. Deux faits le prouvent. D'abord, le dimanche 31 juillet 2022, les Casques Bleus de la Brigade d'intervention de la Monusco ont massacré les populations civiles à Kasindi, village à la frontière entre la RD Congo et l'Ouganda. Bintou Keita, cheffe de la mission onusienne en RD Congo, a affirmé que ce carnage qui a causé des blessés et des pertes en vies humaines, a été causé « pour des raisons inexplicables. Ensuite, lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies du 29 juin 2022, la France a proposé un texte pour la prorogation de l'embargo sur les armes contre la RD Congo. Les ennemis de la RD Congo ont, en effet, voté ce texte. Ce sont : les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, les Emirats Arabes Unis, l'Inde, la Norvège, l'Irlande, le Brésil, le Mexique et l'Albanie. Par

40 JUPREC, *Qu'est-ce que la justice transitionnelle ?* Dépliant général C.indd, pp. 1-2 ; HAUT COMMISSARIAT DES DROITS DE L'HOMME (NATIONS UNIES), *RD Congo, option de justice transitionnelle*, New-York, Fiche d'Information n° 8 ; Godefroid MWAMBA TATANZI, *La justice transitionnelle en RDC. Quelle place pour la commission vérité et réconciliation ?*, Paris, L'Harmattan, 2016.

41 Amaury de Pillot DE COLIGNY, « Dialectique ami-ennemi : mieux nous définir pour mieux définir l'ennemi », *Revue Défense Nationale*, 2018, n° 806, vol. 1, p. 65.

contre, les amis de la RD Congo ont rejeté ce texte cynique et immonde. Ce sont : le Ghana, le Gabon, le Kenya, la Russie et la Chine. Ces pays ont justifié leur vote : ils ont dénoncé une résolution qui va à l'encontre de la souveraineté de la RD Congo, et qui limite sa capacité à combattre les armées étrangères ainsi que les groupes étrangers et locaux qui continuent de proliférer notamment dans le Nord-est du pays. Si, d'une part, le Kenya a fait observer que le libellé de la résolution ne répondait pas à l'appel de la RD Congo concernant la levée totale de l'obligation de l'embargo pour ce qui est des armes, de la formation et de l'assistance technique, la Chine a estimé d'autre part que le texte adopté allait placer les autorités congolaises dans une situation difficile, y compris vis-à-vis de leurs voisins Rwandais, Ougandais, Burundais, ce qui, finalement, pourrait nuire aux capacités de la RD Congo à trouver des solutions durables à l'insécurité dans sa partie Est⁴².

Ainsi, pour sortir de cet engrenage statogénocidaire, les Congolais et leurs dirigeants devraient avoir à l'esprit que ni les dirigeants américains, ni ceux du continent européen, ni la nébuleuse Communauté internationale par laquelle le malheur de la RD Congo se perpétue et se pérennise au travers de la Monusco, ni encore moins les pays de la Région des Grands Lacs, nul ne voudrait les voir libres, prospères et souverains. Car ce sont ces pays et, avec eux, toutes les organisations qu'ils ont imposées à la RD Congo comme Médecins sans frontières, Human Rights Watch, Amnesty international, qui pillent les richesses de la RD Congo, provoquent le déplacement des populations locales, sèment la zizanie entre les ethnies, en vue d'occuper les terres fertiles et les espaces qui serviraient à la création d'un Tutsiland. Ce sont eux qui sont les auteurs et les acteurs de ces guerres économiques chroniques et hideuses. Toutes ces stars du mal mettent en application, chacun à sa façon, l'idée immonde et scabreuse de l'ancien Président français, Nicolas Sarkozy, qui voulait que les richesses du sol et du sous-sol, la biodiversité et les terres fertiles de la RD Congo soient partagées aussi bien avec certains occidentaux qu'avec ceux de la Région des Grands Lacs. D'où l'exigence d'une révolution géopolitique!

Conclusion : L'exigence d'une révolution géopolitique et géoéconomique

Il a été question dans cette réflexion de comprendre le génocide et le statocide congolais à partir des guerres économiques que mènent certaines puissances occidentales cyniques et leurs gendarmes impudents de la Région des Grands Lacs. Sur le plan analytique, j'ai avancé l'hypothèse selon laquelle les guerres génocidaires et statocidaires qui sévissent à l'Est de la RD Congo ont une visée fondamentalement géopolitique et

42 CONSEIL DE SECURITE, *La résolution 2641 sur la RD Congo du 29 juin 2022*.

géoéconomique. C'est pourquoi, j'ai estimé – tel a été mon objectif – qu'en explicitant la notion de « guerres économiques », qui se déploie dans la « guerre de ressources », les Congolais dénicheraient les causes de ces guerres à l'Est de leur pays d'une part et, d'autre part, ils seraient capables d'organiser une farouche résistance. À tous les niveaux !

À cet effet, au lieu de pérenniser la présence de la nébuleuse Monusco en RD Congo d'une part et, de signer des accords avec les pays voisins qui opèrent de façon cynique, comme le fait aujourd'hui l'administration de Kinshasa⁴³ ; au lieu de croire que certains pays occidentaux, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, etc. sont des partenaires privilégiés de la RD Congo, les Congolais devraient changer de cap de toute urgence : ils doivent s'allier à d'autres puissances économiques crédibles, et à d'autres puissances militaires et nucléaires. Les enjeux géoéconomiques exigent que la RD Congo opère une véritable révolution géopolitique. Car, il est absurde et schizophrène pour le pays de Laurent-Désiré Kabila de continuer à collaborer avec ses bourreaux : les voleurs des ressources du sol et du sous-sol, les violeurs des femmes et des jeunes filles, les déstabilisateurs des institutions qui n'ont pas d'autres objectifs que de voir le Congo et les Congolais disparaître. J'en appelle, à travers les lignes de cette réflexion, à une Révolution géopolitique face à ces guerres économiques qui déshumanisent les Congolais, les *zombifient*, les *imbécilisent*, les *impuissancisent* et les *néantisent* dans leur propre pays. L'impensable, pour les Congolais aujourd'hui, c'est d'accepter qu'ils soient purement et simplement réduits à l'état d'esclave, sur leur propre sol, à cause de leurs richesses. ■

43 L'administration du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a signé des accords de coopération bilatérale avec le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, la Tanzanie, l'Angola, entre 2020 et 2022.